

# **PROGRAMME DE FORMATION**



## **Passerelle B78 vers B**

Cette formation permet la conduite de véhicules légers à changement de vitesses manuel. Celle-ci est réservée aux titulaires du permis de conduire de catégorie B ayant validés l'examen avec un véhicule à changement de vitesses automatique. Après l'obtention du permis, cette formation est accessible sans délai.

## Objectifs pédagogiques :

---

A l'issue de la formation, le conducteur doit avoir la capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

## Pré-requis :

---

- être titulaire du permis B78

## Durée :

---

La formation dure 7 heures minimum.

## Modalités d'accès :

---

Un entretien préalable est programmé afin de définir les modalités de la formation ainsi que les modalités d'inscription. Un dossier d'inscription doit également être constituer afin que l'auto-école puisse réaliser les différentes actions nécessaires en vue de la mise à jour du permis de conduire à l'issue de la formation (liste des documents nécessaires disponible à l'accueil)

## Délais d'accès :

---

- **Contrat conclu en présentiel** : entrée en formation immédiate.
- **Contrat conclu à distance** : entrée en formation après échéance du délai de rétractation de 14 jours.

## Modalités pédagogiques :

---

**Pratique** : Formation en présentiel

Formation individuelle. Capacité par enseignant : un élève par leçon de conduite.

## Caractéristiques :

<b>Véhicule utilisé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catégorie B, à changement de vitesses manuel.</li> <li>• Appartenant à l'établissement.</li> </ul>
<b>Enseignement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La formation est pratique et individuelle.</li> <li>• Des apports théoriques sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.</li> <li>• La formation est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite.</li> <li>• Une partie de la séquence 1 (trafic nul ou faible), limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.</li> </ul>

## Le programme de formation :

Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
<b>Séquence 1</b>	2h	Trafic nul ou faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre.</li> <li>• Avoir la capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité</li> </ul>
<b>Séquence 2</b>	5h	Conditions de circulation variées, simples et complexes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite.</li> <li>• Avoir la capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.</li> </ul>

À la fin de la formation, une attestation est remise à l'élève. Elle lui permet de conduire un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel sur le territoire national à condition d'être en possession de cette attestation et de son permis de conduire (ou à défaut, d'un récépissé de déclaration de perte ou de vol du permis de conduire).

Cependant, le bénéficiaire devra mettre à jour son permis de conduire dans un délai de 4 mois afin que la mention 78 soit levée.